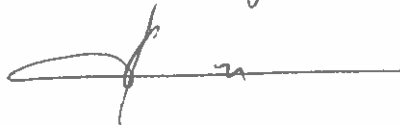


**SASU CYCLIFE**

33 place des Corolles  
92400 Courbevoie

*Cette pièce confondue*  


**COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le : 31 décembre 2022**

**PARIS  
ILE DE FRANCE**

83 avenue Philippe Auguste  
75011 Paris  
Tél : 01 49 29 44 40  
Fax : 01 49 29 44 59  
idf@orexidf-france.com  
www.orex-france.com

**ORLEANS  
VAL DE LOIRE**

8 rue Claude Lewy  
CS 40012  
45073 Orléans Cedex 2  
Tél : 02 38 66 60 60  
Fax : 02 38 51 81 82  
orleans@orex-france.com  
www.orex-france.com

**LAMOTTE-BEUVRON  
VAL DE FRANCE**

13 avenue de l'Hôtel de Ville  
41600 Lamotte-Beuvron  
Tél : 02 54 88 49 22  
Fax : 02 54 88 52 72  
lamotte@orex-france.com  
www.orex-france.com





## Comptes annuels

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	49 912	4 991	44 921	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				29 205
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 956	36	1 920	
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	138 846 904		138 846 904	108 383 295
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				4 559
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>138 898 773</b>	<b>5 027</b>	<b>138 893 746</b>	<b>108 417 059</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	4 856 661		4 856 661	4 655 423
Fournisseurs débiteurs	15 493		15 493	113 765
Personnel	4 625		4 625	6 558
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	349 342		349 342	336 007
Autres créances	1 450 026		1 450 026	2 383 384
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman	2 396		2 396	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	214 127		214 127	186 370
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 892 669</b>		<b>6 892 669</b>	<b>7 681 507</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>145 791 442</b>	<b>5 027</b>	<b>145 786 415</b>	<b>116 098 567</b>

**Bilan**

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	59 830 503	59 830 503
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 666	9 666
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	5 909 257	5 909 257
Autres réserves		
Report à nouveau	-14 734 006	-9 167 497
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-7 559 978</b>	<b>-5 566 509</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 261 016	2 130 687
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>45 716 459</b>	<b>53 146 107</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	16 097	1 599
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>16 097</b>	<b>1 599</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	91 744 749	55 226 164
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 567 702	2 538 705
<i>Personnel</i>	359 014	326 301
<i>Organismes sociaux</i>	303 923	281 534
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	657 924	537 168
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	24 917	49 480
Dettes fiscales et sociales	1 345 777	1 194 482
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500 000	500 000
Autres dettes	3 746 417	3 403 302
Produits constatés d'avance	141 784	88 208
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>100 046 429</b>	<b>62 950 861</b>
Ecart de conversion - Passif	7 430	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>145 786 415</b>	<b>116 098 567</b>

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Produits d'exploitation</b>						
Production vendue (services)	7 020 068	100,00	6 272 439	100,00	747 629	11,92
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>7 020 068</b>	<b>100,00</b>	<b>6 272 439</b>	<b>100,00</b>	<b>747 629</b>	<b>11,92</b>
Dont à l'exportation	2 314 188	32,97	1 783 393	28,43	530 794	29,76
Subventions d'exploitation			13 333	0,21	-13 333	-100,00
Autres produits	99 275	1,41	722 661	11,52	-623 386	-86,26
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>7 119 344</b>	<b>101,41</b>	<b>7 008 433</b>	<b>111,73</b>	<b>110 910</b>	<b>1,58</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Autres achats & charges externes	9 307 115	132,58	8 475 052	135,12	832 063	9,82
Impôts, taxes et vers. assim.	78 168	1,11	30 360	0,48	47 808	157,47
Salaires et Traitements	2 308 673	32,89	2 304 683	36,74	3 990	0,17
Charges sociales	1 093 748	15,58	1 122 250	17,89	-28 502	-2,54
Amortissements et provisions	19 525	0,28			19 525	
Autres charges	64 732	0,92	78 608	1,25	-13 876	-17,65
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>12 871 962</b>	<b>183,36</b>	<b>12 010 953</b>	<b>191,49</b>	<b>861 008</b>	<b>7,17</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-5 752 618</b>	<b>-81,95</b>	<b>-5 002 520</b>	<b>-79,75</b>	<b>-750 098</b>	<b>14,99</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>1 255 953</b>	<b>17,89</b>	<b>217 059</b>	<b>3,46</b>	<b>1 038 894</b>	<b>478,62</b>
<b>Charges financières</b>	<b>2 932 983</b>	<b>41,78</b>	<b>537 199</b>	<b>8,56</b>	<b>2 395 785</b>	<b>445,98</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 677 030</b>	<b>-23,89</b>	<b>-320 140</b>	<b>-5,10</b>	<b>-1 356 891</b>	<b>423,84</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMP</b>	<b>-7 429 648</b>	<b>-105,83</b>	<b>-5 322 659</b>	<b>-84,86</b>	<b>-2 106 989</b>	<b>39,59</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>130 329</b>	<b>1,86</b>	<b>243 850</b>	<b>3,89</b>	<b>-113 520</b>	<b>-46,55</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-130 329</b>	<b>-1,86</b>	<b>-243 850</b>	<b>-3,89</b>	<b>113 520</b>	<b>-46,55</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-7 559 978</b>		<b>-5 566 509</b>		<b>-1 993 469</b>	<b>35,81</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU CYCLIFE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 145 786 415 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 559 978 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 9 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

## Règles et méthodes comptables

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Dans le cadre de la gestion du risque de change lié à la détention des titres de la société Studsvik Nuclear Environmental Holding AB, une couverture de change via un instrument financier a été mise en place. Cet instrument est comptabilisé conformément au règlement ANC n°2015-5 et aux articles 628-6 à 628-17 du PCG.

Ainsi, l'instrument de couverture est présenté dans les engagements hors bilan, tandis que les gains ou pertes (latentes ou réalisées) de cet instrument sont stockés au bilan dans le compte " 4786 - Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie - Actif" ou "4787 - Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie - Passif".

Au 31 décembre 2022, ce compte, présenté en "Autres dettes" affiche un solde de 1,8 M€ en contrepartie des comptes de disponibilités.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

## Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 3,9 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 19,95 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

## **Faits caractéristiques**

### **Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

---

Titres de participations :

Le 31 mars 2022, Cyclife SAS a acquis 100% des titres de la société Quadrica, pour une valeur brute de 3 500 000 euros.

La société Waste2Glass a été créée au cours de l'année 2022, détenue à 50% par Cyclife SAS et 50% par Asteralis.

**Notes sur le bilan**

**Actif immobilisé**

**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 205	49 912	29 205	49 912
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>29 205</b>	<b>49 912</b>	<b>29 205</b>	<b>49 912</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		1 956		1 956
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>1 956</b>		<b>1 956</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	108 383 295	32 106 502	1 642 893	138 846 904
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 559		4 559	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>108 387 854</b>	<b>32 106 502</b>	<b>1 647 452</b>	<b>138 846 904</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>108 417 059</b>	<b>32 158 371</b>	<b>1 676 657</b>	<b>138 898 773</b>


**Notes sur le bilan**
**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations détenues directement par Cyclife SAS**

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital, résultat inclus)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
CYCLIE GERMANY GMBH (**) 91058 ERLANGEN	1 000 000	-1 000 000	100,00	-520 692
SAS GRAPHITECH (**) 69006 LYON 06	1 550 000	1 553 127	51,00	686 588
SA CYCLIFE FRANCE (**) 30200 CODOLET	14 600 000	38 526 828	100,00	4 492 560
SAS CYCLIFE DIGITAL SOLUTIONS (**) 30200 BAGNOL	779 100	-1 259 253	84,85	-77 391
CYCLIFE SWEDEN HOLDING AB (**) 99 Sodermanlands	4 496	20 106 966	100,00	-170 215
SASU CYCLIFE ENGINEERING (**) 69006 LYON	537 000	453 725	100,00	963 137
AQUILA NUCLEAR ENGINEERING Limited Winchester S	1 127	2 284 284	100,00	479 181
WASTE2GLASS (*) 78520 LIMAY	2 100 000		50,00	
QUADRICA (**) 77183 CROISSY-BEAUBOURG	100 000	844 600	100,00	-194 475
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

(\*) Comptes 2022 non communiqués.

(\*\*) Projets de comptes annuels 2022.

## Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	91 323 621	91 323 621	7 263 024		
- Participations (détenues entre 10% et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Les données des comptes annuels des filiales sont issues des comptes provisoires de l'exercice 2022, convertis au taux du 31 décembre 2022 pour les sociétés Aquila Nuclear Engineering et Cyclife Sweden Holding AB.

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 991		4 991
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>4 991</b>		<b>4 991</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		36		36
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>36</b>		<b>36</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>5 027</b>		<b>5 027</b>

**Notes sur le bilan**

**Actif circulant**

**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 54 413 556 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	47 523 283	8 525 249	38 998 034
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 856 661	4 856 661	
Autres	1 819 485	1 819 485	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	214 127	214 127	
<b>Total</b>	<b>54 413 556</b>	<b>15 415 522</b>	<b>38 998 034</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	1 375 249
Clients - factures à établir	685 000
Charges sociales - produits à recev	2 556
Etat - produits à recevoir	9 000
<b>Total</b>	<b>2 071 805</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 59 830 502,76 euro décomposé en 7 469 476 titres d'une valeur nominale de 8,01 euro.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
EDF DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENT 92049 PARIS LA DEFENSE CEDEX	100,00	7 469 476,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/03/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-9 167 497
Résultat de l'exercice précédent	-5 566 509
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-14 734 006</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-14 734 006
<b>Total des affectations</b>	<b>-14 734 006</b>

 Notes sur le bilan

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	59 830 503				59 830 503
Primes d'émission	9 666				9 666
Réserves réglementées	5 909 257				5 909 257
Report à Nouveau	-9 167 497	-5 566 509			-14 734 006
Résultat de l'exercice	-5 566 509	5 566 509	-7 559 978		-7 559 978
Provisions réglementées	2 130 687		130 329		2 261 016
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>53 146 107</b>		<b>-7 429 649</b>		<b>45 716 459</b>

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 130 687	130 329		2 261 016
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>2 130 687</b>	<b>130 329</b>		<b>2 261 016</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		130 329		

**Notes sur le bilan**

**Provisions**

**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	1 599	14 498			16 097
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>1 599</b>	<b>14 498</b>			<b>16 097</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		14 498			
Financières					
Exceptionnelles					

**Notes sur le bilan**

**Dettes**

**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 100 046 429 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (*)	91 744 749	1 894 749	45 450 000	44 400 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 567 702	2 567 702		
Dettes fiscales et sociales	1 345 777	1 345 777		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500 000	500 000		
Autres dettes (**)	3 746 417	3 746 417		
Produits constatés d'avance	141 784	141 784		
<b>Total</b>	<b>100 046 429</b>	<b>10 196 429</b>	<b>45 450 000</b>	<b>44 400 000</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	490 963
Dettes prov.congés à payer/rtt	7 635
Dettes provision pour CET	96 459
Personnel - autres charges à payer	254 920
Charges soc.s/congés à payer-rtt	3 544
Charges sociales s/ CET	44 781
Charges sociales - charges à payer	118 347
<b>Total</b>	<b>1 016 648</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	214 127		
<b>Total</b>	<b>214 127</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	141 784		
<b>Total</b>	<b>141 784</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 150 904	2 319 865	6 470 769
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	257 314	291 986	549 300
<b>TOTAL</b>	<b>4 408 217</b>	<b>2 611 851</b>	<b>7 020 068</b>

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	130 329	
<b>TOTAL</b>	<b>130 329</b>	

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SASU CYCLIFE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA ELECTRICITE DE FRANCE.

### Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Selon les termes de la convention, la société verse à EDF, à titre de contribution au paiement de l'impôt sociétés du groupe, une somme égale à l'impôt qu'elle aurait payé si elle était imposable distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à déduction auxquels elle aurait pu prétendre en l'absence d'intégration fiscale. Cette convention aboutit donc pour la société à une neutralité fiscale parfaite.

**Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 27 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	27	1
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>1</b>

**Engagement hors bilan****Couverture de change :**

Dans le cadre de l'acquisition en juillet 2016 de la société Studsvik Nuclear Environmental Holding AB, devenue Cyclife Sweden Holding AB, Cyclife Holding a mis en place une couverture de change, avec EDF SA, pour une durée d'un an renouvelable. Le montant couvert s'élevait à 273.267.000 SEK. La couverture est renouvelée chaque année en juillet.

Cette couverture a généré un résultat de change réalisé de +347 308 Euros le 03/08/2022. Cette charge a été comptabilisée dans le compte "478700 Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie - Passif".

**Complément de prix :**

Le 23 décembre 2021, Cyclife SAS a signé un protocole d'achat de 100% des actions Aquila Nuclear Engineering Ltd auprès de Calder Group. Dans le cadre de cette transaction, un mécanisme de complément de prix a été estimé pour un montant maximum de 1 250k£.

Selon le protocole d'acquisition de la société Quadrica, signé en date du 31 mars 2022, l'Acquéreur, Cyclife SAS s'engage à payer aux Cédants un complément de prix sous réserve d'atteintes de critères financiers (Chiffre d'Affaires, EBITDA, Free-Cash-Flow) et opérationnels (montée de version technique logiciel).

Le montant maximal du complément de prix est d'un million d'euros.

**Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Dénomination sociale : ELECTRICITE DE FRANCE

Forme : S.A.

SIREN : 55208131766522

Au capital de : 1 943 859 210 euro

Adresse du siège social :

22-30 avenue de Wagram 75008 PARIS

 **Autres informations****Engagements de retraite**

---

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 16 097 euro

## **CYCLIFE**

Société par actions simplifiée au capital de 59.830.502,76 euros

Siège social : Tour Europe, 33 Place des Corolles, 92400 Courbevoie

808 537 856 RCS Nanterre

---

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 22 MARS 2023**

L'an deux mille-vingt-trois, le 22 Mars

La société **EDF DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENT SA**, société anonyme au capital de 2.641.454.404 euros, dont le siège social est situé 33 Place des Corolles, 92400 Courbevoie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 380 414 482, représentée par Madame Isabelle Triquera-Gonbeau en sa qualité de Président Directeur Général,

détenant l'intégralité du capital social de la société **CYCLIFE** (la « **Société** »),

et agissant en sa qualité d'associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** »),

#### **a été appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :**

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et quitus au Président et à la Directrice Générale,
- Affectation du résultat dudit exercice,
- Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et approbation desdites conventions s'il y a lieu,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

#### **Après avoir pris connaissance des documents suivants :**

- L'inventaire de l'actif et du passif arrêté au 31 décembre 2022,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Le rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- La copie de la lettre d'information au Commissaire aux comptes,
- Les statuts à jour de la Société.

**Après avoir constaté que:**

- La société KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire, a été régulièrement informé des présentes décisions.

**Après avoir en outre constaté que :**

- Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique, ainsi qu'au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dans les conditions et délais fixés par lesdites dispositions.

**L'Associé Unique prend les décisions suivantes :**

**PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice, approuve les comptes annuels dudit exercice, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, et faisant apparaître pour ledit exercice une perte de (7 559 978) euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, constate qu'il n'a pas été engagé de dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'Associé Unique donne quitus de sa gestion au Président et à la Directrice Générale au titre de l'exercice écoulé.

**DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit (7 559 978) euros, ainsi qu'il suit :

- Report à nouveau antérieur..... (14.734.006) euros
- Résultat de l'exercice ..... (7 559 978) euros  
Affecté en totalité au compte Report à Nouveau \_\_\_\_\_
- **Report à nouveau après affectation ..... (22 293 984) euros**

L'Associé Unique, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

### **TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, prend acte qu'aucune convention réglementée visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou renouvelée au cours de l'exercice écoulé.

### **QUATRIEME DECISION**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal aux fins d'effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique, pour être retranscrit sur le registre coté et paraphé des décisions.

---

EDF DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENT SA,  
Associé Unique  
représenté par Madame Isabelle Triquera-Gonbeau



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# Cyclife S.A.S.

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Cyclife S.A.S.  
33, place des Corolles - 92400 Courbevoie

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **Cyclife S.A.S.**

33, place des Corolles - 92400 Courbevoie

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société Cyclife S.A.S.,

### **Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cyclife S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 mars 2023

KPMG SA

**Catherine  
ne Porta** Signature  
numérique de  
Catherine Porta  
Date : 2023.03.14  
12:45:50 +01'00'

Catherine PORTA

Associée